

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

à l'usage du voyageur

NOUVELLE AIRE PROTEGEE DU MAKAY



Sommaire

PREAMBULE.....	1
INTRODUCTION	2
1. LES SEPT PRINCIPES DU VISITEUR DU MAKAY	2
1) PREPAREZ VOUS ET PREVOYEZ.....	2
a) Pourquoi une bonne préparation est importante ?.....	2
b) Sept règles à respecter lorsque vous planifier votre voyage.....	2
c) Autres éléments à considérer avant le départ.....	2
d) Planification des repas.....	3
2) UTILISEZ LES SURFACES DURABLES.....	4
a) Voyager sur des surfaces durables	4
b) Voyager hors sentiers.....	4
c) Durabilité de la surface.....	4
d) Camper sur des surfaces durables.....	5
e) Choisir un site de camping dans les régions touristiques importantes	5
f) Camper dans les régions vierges isolées.....	6
g) Camper dans un couloir fluvial.....	7
3) GEREZ ADEQUATEMENT LES DECHETS	8
a) Les déchets.....	8
b) Les déchets humains.....	8
c) Les trous sanitaires	8
d) Latrines.....	9
e) Papier hygiénique.....	9
f) Papier hygiénique dans les terres arides.....	9
g) Tampons et serviettes hygiéniques et alternatives	9
h) Urine.....	9
i) Considérations spéciales pour les terrasses fluviales.....	10
j) Déchets de la cuisine.....	10
k) Déchets issus de l'hygiène personnelle	10
4) LAISSEZ INTACT CE QUE VOUS TROUVEZ.....	11
a) Minimisez les modifications apportées à un site.....	11
b) Évitez d'endommager les arbres et les plantes.....	11
c) Laissez les objets naturels et les artefacts culturels en place	12
5) MINIMISEZ L'IMPACT DES FEUX	13
a) Les emplacements existants.....	13
b) Les feux dans un contenant.....	13
c) Le bois de chauffage et le nettoyage.....	13
d) Sécurité	14
6) RESPECTEZ LA VIE SAUVAGE	15
7) RESPECTEZ LES PERSONNES LOCALES ET LES AUTRES USAGERS	16
a) Respectez les personnes locales.....	16
b) Respectez les autres usagers.....	16
2. CONTRIBUTION DU VISITEUR.....	18
1) DROITS D'ENTREE	18
2) À QUOI SERVIRONT LES FONDS ?	18
3. ANNEXES	20

Préambule

Le massif du Makay constitue, du fait de l'importance et de la spécificité de sa population animale, de sa flore et de ses habitats, un sanctuaire de biodiversité ayant peu d'équivalents à l'échelle planétaire. Il abrite également un patrimoine archéologique unique mais fragile et présente ainsi un intérêt exceptionnel pour la conservation du vivant et du patrimoine culturel de Madagascar.

L'ensemble du massif situé entre les villes de Malaimbandy au nord et de Beroroha au sud a été classé en Nouvelle Aire Protégée par décret interministériel en 2017. Ce décret a pour vocation de cadrer les usages, afin de concilier activités humaines et préservation de l'environnement, et notamment d'assurer à long terme la conservation des paysages, l'intégrité de la biodiversité, la durabilité des fonctions écologiques et la maintenance de la productivité des écosystèmes nécessaires au bien être des communautés riveraines, ainsi que l'utilisation durable des ressources naturelles.

Par ce décret, la gestion de la Nouvelle Aire Protégée du Makay a été déléguée à l'association Naturevolution Madagascar. Ainsi, lui revient la définition et la mise en application d'un code de bonne conduite qui précise les responsabilités de chacun dans le cadre de la réglementation environnementale en vigueur, notamment dans le secteur du tourisme. C'est la vocation de la présente charte.

Cette charte a été établie pour régir les principes généraux et pour introduire une éthique environnementale, sociale, culturelle et économique à toute personne souhaitant visiter la Nouvelle Aire Protégée du Makay. Chaque visiteur de la Nouvelle Aire Protégée du Makay se doit de respecter cette charte lors de son séjour, et ce dans un cadre touristique. Les Opérateurs Touristiques devront se référer à « *La Charte de Bonne Conduite de l'Opérateur Touristique dans le Makay* ». Pour tout autres motifs de visites dans la Nouvelle Aire Protégée du Makay (recherche scientifique, expédition cinématographique, etc.), le visiteur devra se référer au règlement intérieur de la Nouvelle Aire Protégée. Pour toutes autres demandes spécifiques, il faudra s'adresser directement au gestionnaire de la NAP Makay : « Naturevolution Madagascar ».

Elle doit être signée et strictement respectée par chaque touriste pénétrant dans la NAP Makay. Des sanctions pourront être prises en cas de non respect des principes énoncés.

En adhérant à cette Charte, le visiteur s'engage à :

- Adopter une éthique touristique responsable contribuant ainsi au développement durable du Makay ;
- Adopter une attitude respectueuse de l'environnement ;
- Adopter une attitude respectueuse des cultures et des populations locales ;
- Réduire l'impact de son activité ;
- Payer les droits d'entrée ;
- À suivre scrupuleusement les consignes de l'Opérateur Touristique.

Introduction

Les trois fonctions fondamentales du développement du tourisme durable sont : la conservation, l'utilisation rationnelle des ressources touristiques naturelles et la participation de la population locale.

L'essor du tourisme a engendré des pratiques néfastes sur l'environnement la consommation de produits touristiques a induit une consommation des lieux visités. Parfois les activités touristes ont causé des perturbations irréversibles sur le territoire mettant en péril la biodiversité, l'économie locale et le potentiel touristique.

C'est pourquoi, le gestionnaire de la NAP Makay a établi une « *Charte de Bonne Conduite du visiteur dans le Makay* » qui reprend sept principes du visiteur du Makay. Ces principes sont à adopter et à garder pour toutes sorties en nature que ça soit dans le Makay ou ailleurs.

1. Les sept principes du visiteur du Makay

1) Préparez vous et prévoyez

a) Pourquoi une bonne préparation est importante ?

- Elle aide à assurer la sécurité du groupe et des individus qui le composent ;
- Elle vous prépare à utiliser les techniques Sans trace et à minimiser les dommages infligés à l'environnement ;
- Elle contribue au succès de votre aventure qui sera une expérience sécuritaire et divertissante ;
- Elle accroît votre aplomb et multiplie les occasions d'approfondir vos connaissances sur la nature.

b) Sept règles à respecter lorsque vous planifiez votre voyage

1. Identifiez et écrire les attentes (objectifs) associées à votre voyage.
2. Identifiez les compétences et les habiletés de chaque participant.
3. Choisissez des destinations qui répondent à vos objectifs et qui correspondent à vos compétences et vos habiletés.
4. Informez-vous sur le pays et le territoire sur lequel vous évoluerez auprès du gestionnaire de l'Aire Protégée du Makay (« Naturevolution ») et par l'étude de cartes et d'écrits.
5. Choisissez du matériel et des vêtements confortables et adéquat au terrain et étudiez les sept principes sans trace avant départ.
6. Planifiez les activités du voyage en fonction de vos objectifs, de vos compétences et de vos habiletés.
7. Au retour, passez en revue les résultats de votre voyage et notez les changements à apporter lors de la prochaine excursion.

c) Autres éléments à considérer avant le départ

Pour pouvoir au mieux s'adapter à la région et ainsi limiter son impact et limiter les risques et les dangers, avant le départ il faut prendre connaissances de plusieurs choses :

- des conditions météorologiques ;

- du terrain ;
- les pratiques culturelles (interdictions, coutumes, tabous (fady), etc.) ;
- des règlements et restrictions de l'Aire Protégée du Makay ;
- **les tarifs en vigueur** pour les guides, porteurs, cuisiniers et pisteurs (se référer au « *Règlement Intérieur de la NAP Makay* », ou sur le site internet www.makay.org) ;
- des délimitations des terres privées et de la NAP du Makay;
- de la vitesse d'évolution du groupe et anticiper sur la consommation d'aliments (les restes génèrent des ordures qui laissent des traces) ;
- de la taille du groupe, **limiter les groupes à 15 visiteurs** ;
- les moyens de transports, **il est interdit d'utiliser des véhicules motorisés dans la NAP du Makay** ;
- de tous les principes du visiteur du Makay présents dans ce document.

d) Planification des repas

Les avantages d'une bonne planification des repas sont :

- limiter les déchets ;
- des sacs à dos plus légers et donc une vitesse de randonnée accrue donc moins de fatigue ;
- une dépendance moindre à l'égard des feux de camp pour la cuisson et donc une réduction de la consommation de bois et de l'impact des feux sur l'environnement.

2) Utilisez les surfaces durables

a) Voyager sur des surfaces durables

De manière générale, il est préférable d'évoluer sur des sentiers déjà existants. Évoluer hors des sentiers aura un fort impact sur le territoire et viendra endommager la faune et la flore locale ainsi que l'aspect visuel de l'environnement.

Dans le Makay, préférez voyager dans les fonds de canyon, sur le lit des rivières et sur les lits sablonneux.

Lorsque le tourisme vient à être beaucoup plus important sur une zone, centralisez vos activités et utilisez les sentiers aménagés par le gestionnaire du territoire pour accommoder les autres visiteurs et minimiser votre impact sur le territoire. Bien que ces sentiers provoquent aussi un impact négatif sur l'environnement, ils sont facilement identifiables et concentrent le trafic à des endroits précis. De plus, ils préviennent la formation de sentiers indésirables, lesquels nuisent à l'environnement et dégradent les paysages. Mieux vaut voyager sur un sentier bien conçu que sur plusieurs pistes mal définies et dangereuses.

L'usage d'un sentier est recommandé partout où cela s'avère possible. Encouragez les membres de votre groupe à demeurer sur le sentier et, lorsque le sentier zigzague (en grim pant une colline, par exemple), à ne prendre aucun raccourci. Lors des périodes de repos ou si le groupe décide de faire une pause hors-piste, les usagers doivent laisser de la place aux autres.

b) Voyager hors sentiers

Dans les zones vierges (sauf dans certains endroits désertiques), faites en sorte que l'utilisation et l'impact de votre groupe soient dispersés. Tout déplacement hors des sentiers battus, tels que les excursions dans les territoires isolés, la recherche d'un lieu à l'abri des regards pour aller aux toilettes ou l'exploration des alentours d'un campement, est considéré comme un déplacement hors-piste. Deux facteurs importants déterminent l'impact des déplacements hors-piste : la durabilité des surfaces ainsi que la végétation et la fréquence des déplacements (ou la taille du groupe).

La durabilité se rapporte à l'aptitude des surfaces ou de la végétation à résister à l'usure ou à demeurer dans une condition stable.

La fréquence d'utilisation et la taille du groupe se rapportent au piétinement que pourrait subir une zone sauvage ou aux tamponnements répétés qu'un petit secteur devra endurer.

c) Durabilité de la surface

Les différentes surfaces dans la NAP du Makay sont :

- **Roche, sable et gravier** : ces surfaces demeurent très durables et peuvent tolérer des piétinements répétés et une détérioration excessive; (cependant, les lichens qui poussent sur les rochers sont vulnérables aux frottements répétés). Favoriser donc les déplacements dans les lits de rivières dans les fonds de canyon.
- **Végétation** : la résistance de la végétation au piétinement varie selon le type de plantes et la localisation ; soyez minutieux au moment d'évaluer vos choix. Optez pour des endroits où la végétation est tenace et se régénère rapidement ou pour des lieux où la végétation clairsemée s'évite facilement. Bien que la flore séchée résiste bien au piétinement, la végétation dans les

baissières souffrira énormément, laissant ainsi des traces, ce qui encouragera les nouveaux venus à emprunter le même chemin. En règle générale, si vous devez voyager hors-piste, divisez votre groupe afin d'éviter de créer des sentiers indésirables, d'autant plus que d'autres personnes pourraient vous suivre et multiplier les impacts. Si possible, évitez les zones de végétation, surtout dans les pentes abruptes où les effets d'une excursion hors-piste sont amplifiés.

- **Croûte cryptobiotique** : la croûte cryptobiotique que l'on retrouve dans les environnements désertiques est extrêmement vulnérable aux randonnées pédestres. Cette croûte, composée de minuscules communautés d'organismes vivants, offre l'apparence de plaques noirâtres en relief sur le sable. Elle conserve l'humidité dans les climats désertiques et fournit une couche protectrice qui empêche l'érosion. Comme un seul pas peut détruire cette couche, il s'avère d'une importance capitale d'utiliser les sentiers déjà aménagés dans ces zones et aucun déplacement ne devrait avoir lieu sur cette croûte à moins que cela ne soit absolument nécessaire. Si vous devez voyager hors-piste, marchez sur des pierres ou autres surfaces durables autant que possible et, au besoin, suivez-vous en file indienne en mettant vos pieds exactement dans les empreintes laissées par la personne qui vous précède. Vous remarquerez que ce conseil est exactement à l'opposé de ce qu'il faut faire dans les zones végétatives.
- **Flaques et bourbiers désertiques** : pour la faune du désert, l'eau se veut une ressource rare ; ne marchez pas dans les flaques d'eau ou les bourbiers que vous rencontrez dans les zones désertiques et, surtout, ne troublez pas l'eau de surface car ces cuvettes abritent une myriade de petits organismes vivants.

d) Camper sur des surfaces durables

Le choix d'un site adéquat pour camper est probablement l'aspect le plus important d'une expédition à faible impact sur le territoire ; le jugement et les informations disponibles entrent en jeu, ce qui suppose souvent un compromis entre les impacts écologiques et les objectifs sociaux. Une décision relative au choix d'un site devrait être basée sur les renseignements concernant le niveau et l'usage permis dans une zone, la fragilité de la végétation et du sol, la probabilité de perturber la faune, une évaluation des dommages antérieurs et les risques éventuels des impacts que votre groupe pourraient causer.

En ce qui concerne du choix d'un emplacement de camping, obéissez aux règlements en vigueur et ce, en tout temps. À la fin de la journée, accordez-vous assez de temps et d'énergie pour trouver un site adéquat. La fatigue, le mauvais temps et les départs tardifs ne constituent pas des excuses valables pour sélectionner des sites inappropriés ou fragiles.

e) Choisir un site de camping dans les régions touristiques importantes

De préférence, campez sur des sites ayant déjà subi un impact tel que votre présence ne pourra pas les endommager davantage. Dans les zones populaires, ces endroits sont faciles à repérer parce que toute la végétation a été détruite ou des emplacements pour le feu existent déjà.

Dans les zones particulièrement sensibles aux dommages, les tentes, les pistes et les aires de préparation des repas et feu devraient être concentrées sur des emplacements ayant déjà subi des impacts. L'objectif consiste à confiner les impacts aux endroits affichant déjà des signes d'utilisation pour ne pas élargir la zone de perturbation. Lorsque vous levez le camp, assurez-vous que le site est bien nettoyé et attirant pour les autres campeurs qui suivront. L'objectif est de laisser au minimum de traces de passage.

f) Camper dans les régions vierges isolées

Normalement, les endroits vierges sont isolés, peu fréquentés et n'ont subi aucun impact. Avant de les visiter, assurez-vous de maîtriser les techniques sans trace et appliquez-les une fois sur place.

Il est interdit de séjourner plus de deux nuits au même endroit en région vierge isolée.

Dans les zones hors-piste, un endroit sans végétation indique la présence de roches-mères ou de bancs de sable. Ces zones resteront un emplacement de choix. Les bords de rivière sur le sable sont également les zones de campement idéales.

Dans les sites à l'état vierge, le fait de disséminer les tentes, d'utiliser différentes routes pour les déplacements dans le campement et de déménager le campement chaque soir assurera la préservation de l'environnement. L'objectif consiste à minimiser l'impact à chaque endroit. Si possible, installez les tentes et l'aire de cuisson sur des surfaces durables, préférablement sur de grandes dalles rocheuses. Au camp, troquez vos chaussures de marche pour des espadrilles ou des tennies et réduisez au strict minimum les activités autour de la cuisine ou de l'endroit où les sacs à dos sont dissimulés. Surtout, regardez où vous mettez les pieds pour ne pas comprimer la végétation. Modifiez les trajets utilisés pour aller chercher de l'eau et servez-vous de contenants pour diminuer le nombre de voyages.

Ne campez jamais à moins de 70 mètres d'un cours d'eau ou d'un lac. Dans le Makay cela peut être difficile, efforcez vous de vous en éloigner le plus possible et de rejeter vos eaux usées à 70 mètres d'un cours d'eau ou d'un lac.

Au moment de lever le camp, prenez le temps de naturaliser le site. En recouvrant les endroits abrasés avec des détritiques végétaux, en effaçant les empreintes dans le sable et en raclant, avec un bout de bois, les endroits où la végétation a été emmêlée aidera le site à se remettre de votre passage et dissimulera son utilisation comme campement, ce qui le rendra moins susceptible d'être réutilisé par d'autres voyageurs. Un site de camping à l'état sauvage aura plus de chance de demeurer vierge s'il n'est utilisé qu'une seule fois.

Dans les terres arides, un site de camping à l'état original, sans signe d'utilisation préalable, s'avère un excellent choix en autant qu'il est situé sur une surface durable dépourvue de végétation, telle que la roche, le gravier ou le sable. Un site déjà compacté fera aussi l'affaire, car vous ne pourrez l'endommager davantage. Cependant, assurez-vous que ce site pourra accommoder tout votre groupe. En aucun temps vous devriez camper sur un sol cryptobiotique, dans des îlots de végétation ou dans les précieuses bandes vertes des criques et des ruisseaux désertiques.

Lorsque vous campez sur le fond sablonneux d'une rivière ou d'un cours d'eau asséché, ou un autre endroit susceptible d'être inondé, prenez garde aux crues soudaines en saison humide.

Les aires de préparation des repas et les lieux de disposition des tentes et des sacs à dos devraient être aménagés sur les rochers, le sable ou le gravier. Choisissez soigneusement des chemins durables pour vous déplacer aux différents endroits de votre campement, afin d'éviter de créer des sentiers connexes. Comme l'objectif consiste à minimiser le tamponnement et la

compaction dans un endroit particulier de votre campement, modifiez votre trajet et ne séjournez pas plus de deux nuits sur le même site.

Ne procédez jamais au raclage ou au nettoyage des sites de campement pour y enlever les matières organiques telles que les feuilles ou autres débris naturels et minimisez le déplacement des rochers et du gravier. Les débris organiques aident à amortir l'effet d'écrasement produit par les poids lourds, limitent la compaction des sols, relâchent des nutriments pour les plantes et réduisent l'érosion causée par la pluie. Déplacer les rochers enrobés de lichen et de vernis, mieux connus sous le nom de pavés du désert, peut engendrer un impact qui durera des centaines d'années. Une fois retournées ou déplacées, ces roches sont difficiles à remettre en place et les lichens et le vernis ne repousseront pas après plusieurs décennies.

Prendre connaissance, avant départ, des sites à accès réglementés existants, et ne pas y accéder (sauf dérogation signée du gestionnaire de l'Aire Protégée dans un cadre scientifique et encadré). Respecter de manière stricte, l'interdiction d'accès aux zones dites de « Noyau Dur ».

g) Camper dans un couloir fluvial

Les couloirs fluviaux sont d'étroites bandes de sable et d'eau comportant peu d'espace de dispersion des activités humaines. En générale, mieux vaut camper sur un site près des plages et des bancs de sable, ou sur un site sans végétation et à l'écart des risques de crue.

3) Gérez adéquatement les déchets

a) Les déchets

Trois règles simples à suivre :

- Remportez ce que vous apportez ;
- Inspectez les lieux de halte et de camping avant de quitter la zone ;
- Ne laissez aucun déchet, reste de nourriture, détrit.

b) Les déchets humains

L'élimination adéquate des matières fécales s'avère d'une importance primordiale si on veut éviter de contaminer des sources d'eau, épargner tout contact avec d'autres usagers, de minimiser la dispersion des pathogènes et accélérer la décomposition.

Dans la plupart des endroits, le fait d'enterrer les résidus humains demeure la seule méthode réellement efficace pour pallier aux dangers que ces déchets représentent et pour limiter notre impact sur l'environnement. Dans les lieux confinés tels que les gorges ou les canyons fluviaux, aucun déchet solide ne doit être laissé sur place.

c) Les trous sanitaires

Les trous sanitaires, situés à plus de 70 mètres des cours d'eau, des sentiers et des campements, se présentent sans contredit comme la méthode par excellence pour se débarrasser des déchets humains. Trouvez un site discret où les autres usagers ne seront pas susceptibles de marcher ou de camper et, avec une truelle, creusez un trou de quinze à vingt centimètres de profondeur et de dix à quinze centimètres de diamètre. Une fois terminé, recouvrez le trou de terre et camouflez-le avec des matières organiques telles que des feuilles mortes et des brindilles. Si vous campez sur un site pendant plusieurs jours ou en compagnie d'un bon nombre d'individus, dispersez les trous sanitaires sur une grande étendue.

Les trous sanitaires individuels, méthode de prédilection pour se débarrasser des déchets humains, comportent plusieurs avantages :

- ils sont faciles à creuser dans la plupart des régions, surtout dans le sable ;
- ils sont faciles à camoufler ;
- ils offrent un sentiment d'intimité ;
- ils permettent la dispersion des déchets au lieu de les concentrer au même endroit ;
- permettent une décomposition plus rapide des matières fécales ;
- ils sont faciles à dissimuler, loin des regards et des lieux fréquentés.

Comment choisir un emplacement approprié :

1. Choisissez un emplacement situé à au moins 70 mètres de tout plan d'eau (rivières et lacs) ;
2. Assurez-vous qu'il s'agira d'un site discret, loin des sentiers fréquentés (broussailles denses, près d'un arbre tombé au sol ou dans une pente douce) ;
3. Si vous campez avec un groupe ou au même endroit pendant deux jours, disséminez les trous sanitaires un peu partout dans la nature. Ne réutilisez jamais un trou sanitaire ;
4. Cherchez un site couvert d'une épaisse couche d'humus. Ce type de sol pullule d'organismes microbiens qui aideront à éliminer les déchets. (L'humus est généralement de couleur noire).

5. Dans la mesure du possible, faites en sorte que votre trou soit exposé au grand soleil. La chaleur accumulée facilitera la décomposition.
6. Pour éviter un contact rapide avec les plans d'eau locaux, choisissez un site surélevé, ceci assurera un bon drainage. Cela permettra donc un lessivage des déchets dans le sol avant que les eaux atteignent un cours d'eau ou la nappe phréatique.

d) Latrines

Pour des camps de bases pour de longs séjours, il est impératif d'installer une zone prévue à cet effet. La même technique que pour un trou personnel sera nécessaire mais à une distance minimum de 100m des cours d'eau. Le trou sera cependant plus grand et plus gros. Un minimum d'1,20m sera nécessaire. Comme la grande quantité de matière fécale accumulée se décomposera plus lentement, le choix de l'emplacement exige une attention particulière. Une bonne méthode pour accélérer la décomposition et minimiser les odeurs consiste à jeter une poignée de terre après chaque miction. Un plancher pour éviter toute chute sera également indispensable sur un sol meuble.

e) Papier hygiénique

Utilisez avec parcimonie du papier hygiénique standard, de couleur blanche et non parfumé. La meilleure façon de se débarrasser du papier hygiénique consiste à le brûler dans le trou sanitaire ou il faut l'envelopper dans un sac de plastique et le transporter avec soi. Cependant, le " papier naturel" demeure le préféré des campeurs et ce, depuis plusieurs années. Bien employée, cette méthode s'avère tout aussi sanitaire que le papier hygiénique standard, mais sans les impacts associés au papier. Parmi les différents " papiers naturels", on peut citer les pierres et la végétation. Évidemment, vous devrez pratiquer un peu avant de maîtriser parfaitement cette méthode, mais les résultats en valent la peine !

f) Papier hygiénique dans les terres arides

Dans une zone aride, le fait d'entreposer le papier dans un sac de plastique et l'emporter avec soi demeure sans contredit la meilleure façon afin de limiter son impact sur le territoire. Le papier hygiénique ne devrait pas être brûlé car vous risqueriez de déclencher des feux de broussailles ou de forêts.

g) Tampons et serviettes hygiéniques et alternatives

Placez les tampons et serviettes hygiéniques dans des sacs de plastique et emportez-les avec vous. Surtout ne les enfouissez pas car ils se décomposent difficilement et les animaux sauvages les repéreront facilement.

Il existe des alternatives au serviettes et tampons hygiéniques. Les « *coupes menstruelles* » sont un outil idéal pour les déplacements en plein air et expéditions pour les femmes. En annexe de ce documents, deux fiches techniques sur les « *coupes menstruelles* » ainsi que les « *pisse-debout* » décrit en annexe.

h) Urine

L'urine a peu d'effet sur la végétation ou le sol. Cependant, dans certains cas, elle peut attirer la faune à la recherche de sel. Ces animaux peuvent défolier les plantes et retourner indûment le sol avoisinant. Il est préférable d'uriner sur des rochers, sur des graviers ou sur le sable pour éviter

d'attirer les animaux. Vous pouvez aussi diluer l'urine en versant un peu d'eau de votre bouteille pour minimiser les impacts négatifs sur l'environnement.

Un outil peut être proposé aux femmes afin de leur faciliter à uriner en extérieur. Le « *pissee-debout* », comme son nom l'indique, permet aux femmes d'uriner debout facilitant ainsi le processus. En annexe, une fiche descriptive de l'outil.

i) Considérations spéciales pour les terrasses fluviales

Pour les gorges fluviales très encaissées, la méthode la plus commune consiste à uriner directement dans la rivière et à déposer les déchets humains solides dans une boîte scellée à emporter avec soi.

j) Déchets de la cuisine

Il est interdit de laisser des restes de nourriture et des déchets qui soient organiques, plastiques, tissus ou métaux. Il ne faut donc :

- Pas jeter aucune forme de déchets (plastiques, restes de nourriture ou détritiques, papiers et métaux). Rapporter tous les déchets sans exception hors du Makay ;
- Pas brûler, enfouir ou abandonner tout types de déchets ;

Il faut :

- Fournir aux porteurs des sacs solides et aérés pour le transport des déchets organiques et un autres pour les déchets non-organiques ;
- Filtrer l'eau de vaisselle à l'aide d'un tamis et la vider dans un trou à 70m de tout cours d'eau et lac
- Utiliser de la vaisselle réutilisable (métalliques).

Il est important d'assurer une planification des repas avant départ afin de limiter les emballages. Les produits qui sont impérativement à éviter sont :

- Les briques de jus de fruits
- Les bouteilles d'eau en plastique
- « La vache qui rit »
- Tout autres produits à emballage individuel.

k) Déchets issus de l'hygiène personnelle

Au même titre que le reste, il est interdit de laisser et d'abandonner toute forme de déchets issus de l'hygiène personnelle. Il faut donc :

- Eviter les lingettes ;
- Se laver avec des savons biologiques et biodégradables à plus de 70 mètres de toute source d'eau afin d'éviter la contamination des cours d'eau et aquifères par des produits chimiques même biologiques ;
- Se rincer avant les baignades si utilisation de crèmes solaires ou anti-moustiques.

Il est parfaitement autorisé de se baigner dans les rivières mais sans utiliser quelque produit que ce soit.

4) Laissez intact ce que vous trouvez

Laissez aux autres usagers le plaisir de découvrir. Ne touchez pas aux pierres, aux plantes, aux artefacts archéologiques ou autres objets d'intérêt. Les informations qui suivent vous renseigneront sur les habitudes à adopter afin de respecter les sites naturels.

a) Minimisez les modifications apportées à un site

Laissez tout tel que vous l'avez trouvé. Ne creusez pas de tranchées pour les tentes et ne construisez pas d'abris, de tables, de chaises ou d'autres aménagements rudimentaires. Si vous nettoyez un site (rochers, brindilles, pommes de pin, etc...), remplacez ces matériaux où ils étaient avant de quitter les lieux. Après avoir utilisé un site particulièrement vulnérable, ramassez toutes les ordures et déchets et démontez les installations telles que les emplacements multiples de feux de camp, les chaises et les tables.

Les bons sites de camping se trouvent, ils ne se fabriquent pas.

En certains endroits, si une installation, tel un simple emplacement de feu de camp, est aménagée selon les règles de l'art et les règlements en vigueur, laissez-la telle quelle. Si vous démolissez cet emplacement, vous nuirez au site car quelqu'un d'autre devra le rebâtir en utilisant de nouvelles pierres.

Apprenez à évaluer chaque situation et à vous adapter.

b) Évitez d'endommager les arbres et les plantes

Ne plantez pas de clous dans les arbres pour y accrocher vos vêtements, évitez de les endommager avec une scie ou une hache et n'attachez pas votre tente à des arbres car les câbles de hauban les ceinturant pourraient les endommager. Graver ses initiales sur un arbre est inacceptable. Couper des branches ou des touffes de buisson pour s'en servir comme matelas ne comporte pas de grands avantages ; au contraire, cela se traduit par un impact maximal. Procurez-vous plutôt un petit matelas en mousse dans une boutique d'articles de camping.

Le fait de cueillir quelques fleurs peut sembler anodin pour l'environnement mais détrompez-vous, car si tous les usagers faisaient de même, l'impact serait majeur. Au lieu de cueillir une fleur, prenez la en photo ou dessinez-la. Les campeurs chevronnés pourront consommer des plantes ou des racines comestibles de temps à autre. Cependant, ils prendront toutes les précautions nécessaires pour ne pas épuiser ces denrées rares et ne perturberont pas les plantes qui sont lentes à se reproduire.

Il ne faut donc :

- Pas prélever tout ou une partie d'une espèce végétale qu'elle soit vivante ou non. La collecte de tout minéral ou fossile est également interdite.
- Pas toucher les plantes, fleurs, arbres ou arbustes ;
- Pas ramasser, cueillir des plantes ou fleurs ;

Pour lutter contre l'introduction et la dissémination d'espèces animales ou végétales il ne faut :

- Pas introduire ou disséminer de manière volontaire à l'intérieur de la NAP du Makay tous végétaux sous quelque forme que ce soit (graine ou plante germée) ;

- Pas introduire ou déplacer volontaire d'animaux à l'intérieur de la NAP du Makay.

Il faut :

- Vérifier avant départ, l'état de propreté des effets personnels (fond de sac à dos, sac d'appareil photo, chaussures, etc.) afin d'éviter l'introduction de nouvelles espèces sous forme de graines.

c) *Laissez les objets naturels et les artefacts culturels en place*

Les beaux objets naturels ou intéressants, tels que les cranes, un bout de bois pétrifié ou une roche multicolore réjouiront les autres visiteurs et enrichiront leur expérience. Il est interdit de :

- Toucher ou prélever les artefacts historiques ;
- Photographier au flash les peintures ;
- Quitter les sentiers obligatoires prévus ;

Le même code d'éthique s'applique aux artefacts culturels trouvés sur les terres publiques. Les artefacts tels que les fragments de poterie, les pointes de flèche, les structures et même les bouteilles antiques trouvés sur les sites archéologiques et les sites historiques situés sur les terres publiques sont protégés par la loi.

5) *Minimisez l'impact des feux*

Les feux de camp, empreints d'histoire et de tradition, étaient autrefois nécessaires pour la préparation des aliments et le chauffage. Certains campeurs n'envisageraient même pas de camper s'ils ne pouvaient pas profiter d'un feu de camp. Savoir faire partir un tel feu est d'ailleurs considéré comme une compétence fondamentale du campeur. De nombreux lieux et sites de campement ont néanmoins été grandement détériorés par la surabondance d'emplacements et la demande, démesurée et sans cesse croissante, pour le bois.

a) *Les emplacements existants*

Si vous devez allumer un feu, campez dans un endroit boisé ou près d'un bois. Si vous planifiez une excursion de camping sur les hauteurs ou sur une crête, ou dans une zone fréquentée, ou encore dans des zones arides ou désertiques, utilisez un réchaud mais ne faites surtout pas de feu.

Dans un site de camping bien situé, un emplacement utilisé au préalable restera toujours l'endroit tout indiqué pour allumer un feu de camp. Ne faites pas un gros feu et laissez-le s'éteindre une fois terminé. Assurez-vous que tout le bois est réduit en cendres avant de l'éteindre complètement avec de l'eau, et non avec de la terre, car celle-ci pourrait couvrir les cendres chaudes et pourrait être par la suite à la cause d'un départ d'incendie. N'aménagez pas un feu de camp sur un endroit rocheux ou rocailleux, car les traces noires causées par la calcination y demeureront visibles pendant plusieurs années.

b) *Les feux dans un contenant*

Une bonne solution pour remplacer les feux de camp c'est de réaliser un feu dans un contenant. Une cuvette en métal, une grille de barbecue, un baril en métal peu profond... tous sont de bonnes solutions pour assurer la sécurité d'un feu en plein air. Pour être efficace, les bords de la cuvette devraient faire au moins 10cm de haut, et celle-ci devrait être installée sur un rocher ou un tapis de terre minérale pour empêcher la chaleur d'atteindre le sol.

Privilégier l'usage de foyers améliorés plutôt que des foyers ouverts pour la cuisine (fatapare).

c) *Le bois de chauffage et le nettoyage*

Ne touchez pas aux arbres debout, morts ou vivants, car ceux-ci servent d'abris aux oiseaux et aux insectes. Les arbres qui jonchent le sol peuvent également procurer des abris aux oiseaux et à d'autres animaux, augmentent la capacité de rétention d'eau du sol et, après leur décomposition, recyclent les nutriments dans l'environnement. De plus, le fait d'arracher des branches d'un arbre debout ou au sol détruit l'apparence naturelle d'un site.

- N'utilisez pas de scie ou de hachette pour couper les branches d'arbres, morts ou vivants. Optez plutôt pour les petites branches mortes jonchant le sol car elles brûlent facilement, se ramassent bien et n'occasionnent que peu d'impact sur l'environnement ;
- Utilisez des branches d'un diamètre moindre que celui de votre poignet, que vous pourrez aisément casser à la main ;
- Ne ramassez pas toutes les branches autour d'un campement et, s'il le faut, allez plus loin. Sur les rives d'une rivière ou d'un lac, ramassez le bois sec sur le rivage ;

- Réduisez tout le bois en cendres, écrasez les charbons entre vos mains gantées, éteignez bien le feu avec de l'eau et répandez les cendres froides sur une grande surface loin du campement. Dans les gorges d'un cours d'eau, emportez les cendres avec vous ;
- Lorsque vous nettoyez un feu sur butte ou dans une cuvette, remplacez la terre où vous l'avez trouvée ;
- Éparpillez le bois qui reste pour conserver l'aspect naturel du site ;
- Ne brûlez jamais d'ordures dans un feu de camp, surtout celles en plastique ou doublées d'un papier d'aluminium.

d) Sécurité

- Assurez une supervision adéquate des jeunes enfants autour d'un feu de camp ou près d'un réchaud ;
- Suivez le mode d'emploi des réchauds et des combustibles à la lettre ;
- Ne laissez jamais un feu sans surveillance ;
- N'entreposez jamais de bois ou tout autre combustible près du feu ;
- Éteignez tous les feux avec soin ;
- Toujours avoir un contenant plein d'eau près du feu.

6) Respectez la vie sauvage

- Apprenez à connaître la faune en l'observant discrètement ;
- Ne dérangez pas les animaux sous le prétexte de les " observer de plus près " ;
- Gardez toujours vos distances afin de ne pas les effrayer et les forcer à fuir. De plus, lors de vos observations, pour ne pas causer de dommages irréparables à l'environnement et effrayer les bêtes sauvages, divisez votre groupe en sous-groupes plus petits pour minimiser vos impacts ;
- Les mouvements brusques et les bruits excessifs dérangent les animaux sauvages ;
- Voyagez silencieusement, ne les poursuivez pas et ne les forcez pas à s'enfuir ;
- Ne les nourrissez pas ;
- Ne pas chasser une quelconque espèce animale ;
- Eviter toute forme de nuisance sonore ;
- Par grosse chaleur, toute perturbation peut nuire à l'aptitude que possède un animal à survivre dans des conditions difficiles. Ne les touchez pas, ne vous approchez pas et ne prenez pas un animal sauvage dans vos bras car vous pourriez augmenter son stress.

Il vous est impossible de savoir si un animal est porteur de la rage ou d'autres maladies. Les animaux malades ou blessés peuvent vous mordre, vous frapper du bec, vous égratigner, etc. Enfin, de jeunes animaux enlevés ou manipulés par des gens pourtant bien intentionnés, peuvent être abandonnés par leurs parents par la suite. **Si vous trouvez un animal malade ou en mauvaise posture, avisez un garde forestier si possible.**

Accordez aux animaux, un libre accès le long des cours d'eau et des lacs et laissez-leur suffisamment d'espace pour ne pas les gêner lorsqu'ils voudront venir boire. Ils se sentiront en sécurité. Pour minimiser les dérangements à la faune et les impacts environnementaux, campez à au moins 70 mètres ou plus de tout cours d'eau. Dans les zones arides ou désertiques, ne vous approchez pas des trous d'eau la nuit car plusieurs espèces sauvages profitent de la noirceur pour venir se désaltérer et se nourrir et vous pourriez les effrayer.

N'oubliez pas qu'un animal dans son habitat naturel est chez lui ; le visiteur, c'est vous.

7) *Respectez les personnes locales et les autres usagers*

Un des plus importants éléments du code d'éthique lors d'activités en plein air consiste à démontrer de la courtoisie envers les intervenants et les autres usagers, afin que tous puissent apprécier leur aventure et leur expérience.

a) *Respectez les personnes locales*

Au sein de l'Aire Protégée, dans son pourtour et partout ailleurs, il faut :

- Respecter le cadre de vie et les coutumes locales ;
- Respecter les enfants ;
- N'encouragez pas la mendicité. **Ne donner ni cigarettes** (pour des raisons des déchets), ni argent, ni bonbons, ni vêtement, ni porte-clefs. Les donner aux associations déjà en place pour gérer les dons. Montrer des photos, faire des jeux avec les enfants sont de bonnes solutions pour établir un contact ;
- Respecter les hiérarchies traditionnelles et formelles. Les chefs de villages, les chefs traditionnels et spirituels, les maires ou les responsables d'associations locales sont vos interlocuteurs privilégiés ;
- Se renseigner sur les pratiques culturelles et sur les comportements à adopter pour ne pas heurter la sensibilités des habitants (interdictions, coutumes locales, tabous (fady), etc.) ;
- Fournir aux porteurs des sacs adéquats au portage (claies de portage ou sacs à dos), ne pas prendre des boîtes en carton ou des valises à roulettes ;
- Respecter la limite de poids (18kg pour les hommes et 15kg pour les femmes) ;
- Limiter la journée de portage à 8 heures ;
- Privilégier des rencontres de qualité avec les habitants ;
- S'engager à respecter la territorialité des porteurs afin de répartir le plus équitablement possible les revenus sur l'ensemble des villages visités ;
- Dans les sites historiques et archéologiques, appréciez le décor et perfectionnez vos connaissances mais, d'abord et avant tout, respectez-les ainsi que les trésors qu'ils recèlent. Certains de ces sites et territoires sont sacrés aux yeux des autochtones.

b) *Respectez les autres usagers*

Les bruits excessifs, les animaux domestiques sans laisse et les dommages à l'environnement ne sont certainement pas appréciés. De plus, ces nuisances font en sorte de rendre un peu moins charmante une expérience que certains anticipaient avec beaucoup d'impatience. Alors, lorsque vous voyagez, ne faites pas de bruits excessifs et, si vous apportez votre radio ou autre système de son, utilisez des écouteurs pour ne pas déranger les autres usagers.

La pollution sonore est une réelle pollution.

N'oubliez pas que le sentiment de solitude que plusieurs recherchent, surtout dans les grands espaces, s'accroît lorsque les groupes sont de taille moyenne, car les contacts sont rares et le comportement de tous se veut discret. Planifiez votre voyage hors saison si possible.

Sur les sentiers, les villageois et les résidents qui conduisent leur bétail (zébus) ont priorité. Les randonneurs devraient s'arrêter sur le côté de la pente longeant le sentier. Les personnes locales auront toujours la priorité sur vous.

Reposez-vous sur des surfaces durables, loin des sentiers battus. N'oubliez pas que les usagers qui parcourent des territoires isolés doivent faire davantage attention aux bruits et aux impacts sur l'environnement. Lorsque vous choisissez un site de camping, privilégiez un lieu discret derrière des rochers ou des arbres plutôt qu'un endroit à découvert, à la vue de tous.

Dans le campement, minimisez le bruit afin de ne pas déranger les autres campeurs ou les passants sur le sentier. Le fait de jouer des tours et de refuser d'aider à monter le camp, sous prétexte que vous êtes fatigué, ne sont certainement pas des comportements sociaux acceptables, non plus que de jouer au ballon ou à d'autres jeux en groupe, car cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles. Un accident dans la NAP du Makay devient rapidement un problème d'ampleur et vous pouvez rapidement mettre la vie en danger des autres.

Faire attention à vous même c'est faire attention aux autres.

Des vêtements et du matériel (tentes et sacs à dos) de couleur criarde peuvent être vus de loin et ne sont pas recommandés dans les territoires sauvages, surtout lorsque ceux-ci sont à découvert. Pour diminuer l'impact visuel, portez plutôt des vêtements de couleur neutre ou terne comme le brun et le vert, des couleurs qui s'adaptent bien au paysage. Cependant pour certaines raisons de sécurité, un équipement visible peut s'avérer intéressant.

Les animaux domestiques sont interdits au sein de l'Aire Protégée du Makay.

2. Contribution du visiteur

1) Droits d'entrée

Le visiteur s'engage à payer les droits d'entrée pour chaque séjour réalisé en fonction du nombre de jour et de la taille du groupe selon la grille tarifaire suivante via un Opérateur Touristique ou directement au gestionnaire sur le site internet www.makay.org :

Jour 1 à Jour 3	Jour 4 à Jour 6	Jours supplémentaires
45 000 Ar/jour/pax	40 000 Ar/jour/pax	25 000 Ar/jour/pax

2) À quoi serviront les fonds ?

Les fonds seront répartis de la manière suivante selon trois axes de projets :

- Environ 1/3 des fonds permettant de **financer le personnel de Naturevolution nécessaire à une conservation effective et efficace du Makay**, incluant des patrouilles chargées de surveiller le site, d'éviter les feux, le braconnage, de nettoyer les sites de camping, d'entretenir les sentiers, etc.
- Environ 1/3 en faveur des **projets de développement écotouristique de la région** comprenant des panneaux d'information, des accès sécurisés, l'aménagement de circuits botaniques et ornithologiques, ou l'édition de documentations d'information à destination des touristes, etc.
- Environ 1/3 permettant de financer **d'autres projets en faveur des populations locales et d'un meilleur équilibre entre elles et leur environnement** comme la mise en place de systèmes de tri, d'incinérateurs, ou encore la construction d'écoles et le développement d'activités génératrices de revenus dans les villages du pourtour du Makay.

Le gestionnaire de la NAP du Makay s'engage à communiquer et à rendre visible sur son site internet, toutes les actions qui seront réalisées grâce aux contributions. Pour plus d'informations, le gestionnaire de l'Aire Protégée vous invite à vous référer au document « *Les engagements du gestionnaire de l'Aire Protégée du Makay, Naturevolution* » qui détaille les actions qui seront menées.

Pour en savoir plus sur les droits d'entrée, veuillez vous référer au « Règlement intérieur de la Nouvelle Aire Protégée du Makay »

Le visiteur s'engage à prendre connaissance des documents suivants :

- « *Le Règlement Intérieur de la Nouvelle Aire Protégée du Makay* » ;
- « *Les Engagements du gestionnaire de la Nouvelle Aire Protégée du Makay* ».

Pour en savoir plus, rejoignez nous sur :

- **Le site internet de la Nouvelle Aire Protégée du Makay : www.makay.org**
- **Le site internet du gestionnaire : www.naturevolution.org**

Le visiteur voyageant dans la Nouvelle Aire Protégée s'engage à respecter cette « *Charte de Bonne Conduite du Voyageur dans le Makay* » en la signant.

Nom et prénom:

Voyage organisé par :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Certifie avoir pris connaissance de la présente Charte de l'Environnement et accepte d'en appliquer les principes lors de nos séjours dans la Nouvelle Aire Protégée du Makay.

Fait le _____ **à** _____

Signature



Coupe menstruelle ou *Cup*

Il existe une alternative aux tampons et aux serviettes hygiéniques. La coupe menstruelle, plus commode et plus écologique permet de gérer ses règles en nature, en expédition, sans toilette et/ou sans eau courante ou même dans la vie de tous les jours.

Pour faciliter votre expédition et diminuer vos déchets, Naturevolution vous recommande d'utiliser la coupe menstruelle.



Les avantages de la *Cup*

À l'opposé des serviettes hygiéniques et des tampons, la coupe menstruelle :

- Ne laisse aucun déchet
- Ne laisse pas d'odeur
- Se nettoie facilement avec seulement de l'eau
- Vous permet de la garder jusqu'à 12 heures (selon l'intensité de l'écoulement)

Ne pas oublier que tous les déchets émis lors de l'expédition devront être ramenés.



Utilisation et entretien

Sur le terrain, une simple logistique est nécessaire pour l'entretien de la *Cup* lorsqu'il n'y a pas d'eau courante:

- Placez une bouteille d'eau potable ouverte à proximité
- Vider votre coupe menstruelle dans le trou des toilettes
- Versez de l'eau potable dans la *Cup*. Suite au premier rinçage, vous pouvez y mettre un peu de savon et rincez à nouveau
- Une fois rincée, utilisez du papier hygiénique pour terminer le nettoyage de la coupe menstruelle.

Si vous n'avez pas accès à des toilettes :

- Trouvez un endroit plus intime
- Creusez un petit trou dans le sol avec une petite pelle
- Suivre les mêmes étapes que précédemment.

Si vous n'avez pas d'eau potable :

- Utilisez du papier hygiénique pour nettoyer la *Cup* et nettoyez-la plus tard dans la journée avec de l'eau potable et du savon sans huile.

Où la trouver?

La coupe menstruelle se vend en pharmacie ou en supermarché. Veuillez noter, que deux tailles sont offertes, selon l'intensité de l'écoulement et selon si les femmes ont déjà accouchées.

Le “Pisse-debout”

Il existe maintenant un accessoire permettant aux femmes d’uriner debout !

Qu’est-ce c’est ?

Le “pisse-debout” est une sorte d’entonnoir conique qu’on place entre les jambes pour uriner debout. En formant un joint avec le corps, il permet aux femmes d’uriner debout tout comme les hommes.

Il est maintenant possible pour les femmes d’uriner, sans même baisser le pantalon ou seulement en soulevant la robe.



Son Utilité

Le « piss-debout » permet d’éviter de s’asseoir sur les toilettes publiques et d’uriner beaucoup plus facilement lors de randonnées ou balades en milieu sauvage. En expédition, il permet d’éviter l’accumulation de papier hygiénique après avoir uriné. Ainsi, il réduit le nombre de déchets à transporter durant l’expédition.



Fiche technique :
Par Marie-Camille Provencher

Trois différents modèles

Freelax

Réutilisable
Polypropylène

+ : Plus longue portée : jet plus loin des pieds, facile à nettoyer.
- : Rigide, ouverture plus petite.

Où le trouver :
Vieux campeur

Go girl

Réutilisable
Silicone

+ : Pliable, grande ouverture, facile à nettoyer.
- : Plus court : la portée du jet est plus rapprochée des pieds.

Où le trouver :
Pharmacie

Pissedebout

Jetable
Papier biodégradable

+ : Pas de nettoyage, prend peu de place.
- : Génère des déchets, pas réutilisable.

Où le trouver :
Sur pissedebout.fr